

Evaluer la valeur de sa ferme, pour bien préparer son projet d'association ou de transmission

Public cible

Agriculteurs·ices ayant un projet d'association ou de transmission à court, moyen ou long terme

Objectifs

Identifier l'intérêt et les enjeux de l'évaluation de la valeur d'une ferme lors d'une association ou d'une transmission Identifier les différentes méthodes pour évaluer la valeur d'une ferme. Expérimenter la méthode de la valeur de reprenabilité.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Les enjeux de l'évaluation de la valeur d'une ferme

Méthodes d'évaluation : zoom sur la valeur patrimoniale et sur la valeur de reprenabilité

Pondération, facteurs de risques

Les différents points de vue sur le prix, le "juste prix" et les logiques de justice sociale, la négociation.

La formation sera découpée en deux temps :

- un temps pour comprendre deux méthodes d'évaluation à travers l'exemple d'un cas pratique
- un temps pour s'approprier la valeur de reprenabilité en l'appliquant aux cas des stagiaires.

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie active, méthodes participatives, apports théoriques, témoignages, cas pratiques. Application d'une méthode à son propre cas.

Moyens matériels

Supports pédagogiques et exercices d'application. Les stagiaires sont invités à apporter leur ordinateur personnel (prêt d'ordinateur possible), ainsi que leur comptabilité, pour pouvoir mettre en application sur leur propre cas.

Modalités d'évaluation des acquis

Quizz

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

ARDEAR PACA

n° OF : 93840372284

Dates, lieux et intervenants

28 avr 2026

09:00 - 17:00 (7hrs)

Mairie

04510 Le chaffaut saint jurson

Florentine Dujardin, formatrice à l'AFOCG PACA

Albe Giovannangeli, animatrice installation / transmission à l'Adear 04

Co-organisateur(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 20/04/2026

Tarifs

Adhérent 252€

Non adhérent 252€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Prise en charge par VIVEA pour les contributeurs, dans la limite du plafond annuel de 3000 €/an/contributeur. Autre cas, nous consulter.

Plus de renseignements

Albe Giovannangeli

albe.giovannangeli@adear04.fr

ARDEAR - Alpes de Haute Provence

Association pour le Développement de

l'Emploi Agricole et Rural

Impasse du Four

04510

Le Chaffaut Saint Jurson

Tel. 07 71 64 08 08

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : 91%



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

[Conditions générales de formation](#)

[Règlement intérieur](#)

Courriel -----

Téléphone -----

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR04 ou ARDEAR PACA.